

Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement technique à Danford Lake
dans la municipalité d'Alleyn-et-Cawood

LA COMMISSION INVITE LES CITOYENS À S'EXPRIMER LE 12 JUIN PROCHAIN

Québec, le 29 mai 2007 – La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M^{me} Claudette Journault, présidente, et de M. Donald Labrie, commissaire, tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur le *Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement technique à Danford Lake dans la municipalité d'Alleyn-et-Cawood* les 12 et 13 juin à Low et à Otter-Lake à compter du 14 juin.

Un service de traduction simultanée sera offert et la deuxième partie se tiendra aux endroits suivants :

Mardi 12 juin, 19h à 23h Mercredi 13 juin, 13h à 17h Mercredi 13 juin, 19h à 23h	Salle Héritage 4C, chemin d'Amour à Low
À compter du jeudi 14 juin, 19 h à 23 h	Salle récréative d'Otter-Lake 394, rue Tessier à Otter-Lake

Cette partie sera consacrée exclusivement à l'audition des mémoires et des opinions verbales des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission ainsi qu'aux suggestions et aux opinions verbales du public.

COMMENT PARTICIPER ?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion. En règle générale, un mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, du groupe, de l'organisme ou de la municipalité qui soumet le mémoire, une brève explication de l'intérêt porté au projet, des opinions sur l'ensemble du projet, les préoccupations liées au projet et, le cas échéant, les suggestions et les commentaires susceptibles d'améliorer le projet.

Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement lors de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Des conseils sont fournis, à titre indicatif seulement, sous forme de questions dans le document intitulé *Comment rédiger un mémoire*. Ce dernier est disponible dans les centres de consultation ainsi qu'en version électronique dans le site Internet du BAPE, au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Comment participer ».

COMMENT S'INSCRIRE ?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement lors de l'audience est invitée à informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, M^{me} Renée Poliquin, de son intention, dans la mesure du possible, deux semaines avant la deuxième partie de l'audience, en composant le 418 643-7447 poste 424 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le vendredi 8 juin 2007 à l'attention de M^{me} Renée Poliquin**, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6.

Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à let-danford-lake@bape.gouv.qc.ca. Les mémoires seront diffusés dans le site Internet du BAPE dès qu'ils seront rendus publics par la commission.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet ainsi que les transcriptions des séances de la première partie de l'audience au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- **municipalité d'Alleyne-et-Cawood**, 10, chemin Jondee - Danford Lake ;
- **bibliothèque Bowater**, 855, boulevard de la Gappe, Gatineau ;
- **bureau municipal de Kazabazua**, 30, chemin Begley.

Vous pouvez également obtenir de l'information sur le projet en consultant le site Internet du BAPE à l'adresse suivante : www.bape.gouv.qc.ca.

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE !

La participation du public est essentielle pour la commission. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M^{me} Line Beauchamp, au plus tard le 15 septembre 2007.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec M^{me} Renée Poliquin, au 418 643-7447 poste 424 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : let-danford-lake@bape.gouv.qc.ca.